

JOURNÉE D'ÉTUDE INTERNATIONALE

L'addiction aux jeux d'argent : un phénomène social ?

organisée par le CASPER (Centre d'Anthropologie, Sociologie, Psychologie - Etudes et Recherches)

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019

8h - 18h30 • Salle des examens



INTERVENANT·E·S

Thomas Amadiou (GEMASS, ESSCA Shanghai)
Sébastien Berret (CEACG, University of Helsinki)
Damien Brevers (ACB-Lab, IHB, Université du Luxembourg)
Aymeric Brody (CASPER, Université Saint-Louis - Bruxelles)
Jean-Pierre Delchambre (CASPER, Université Saint-Louis - Bruxelles)
Johanna Järvinen-Tassopoulos (Institut National pour la Santé et les Affaires Sociales, Helsinki)
Nicolas Marquis (CASPER, Université Saint-Louis - Bruxelles)
Serge J. Minet (Créateur de la Clinique Dostoïevski, Bruxelles)
Amnon Jacob Suissa (École de travail social, Université du Québec à Montréal)
Nathalie Zaccai-Reyners (GRAP, FNRS, Université libre de Bruxelles)

COMITÉ D'ORGANISATION

Aymeric Brody, Jean-Pierre Delchambre, Nicolas Marquis (CASPER, USL-B)
Nathalie Zaccai-Reyners (GRAP, FNRS, ULB)

GESTIONNAIRE

Laura Bertora (CASPER, USL-B)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

sous réserve des places disponibles

CONTACT casper@usaintlouis.be

UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES

Salle des examens (2^e étage)
Boulevard du Jardin botanique, 43
1000 Bruxelles



L'addiction aux jeux d'argent : un phénomène social ?

Dans l'ensemble de l'Europe – comme sur tous les continents –, l'industrie des jeux d'argent a connu une forte expansion ces dernières années, notamment grâce à l'essor des jeux en ligne. En Belgique, la Loterie Nationale a par exemple réalisé un chiffre d'affaire record de 1,3 milliards d'euros en 2017, dont 14,4% provient des sommes que les joueurs misent sur internet. En France, les ventes de la Française des jeux ont atteint la même année 15,1 milliards d'euros, dont 4,3% *via* son canal numérique. Derrière ces opérateurs historiques et leurs différents points de vente, les sites de jeux en ligne poursuivent également leur ascension, tout comme les casinos, les agences de paris et autres salles de jeux implantés en Belgique et en France.

Dans ces deux pays, l'accroissement de l'offre se traduit par une massification de la pratique, indépendamment du support de jeu. Selon une enquête de prévalence réalisée en 2014 sur un échantillon représentatif de la population française, 56% des personnes âgées de 15 à 75 ans auraient joué au moins une fois à un jeu d'argent au cours de l'année écoulée (ODJ 2015). En Belgique, l'enquête la plus récente dont nous disposons estime qu'ils seraient environ 60% (VAD 2017). À en croire ces chiffres, la pratique des jeux d'argent serait devenue une « passion ordinaire » (Bromberger 1998) pour une majorité de belges et de français. Or, si pour la plupart des joueurs le jeu est une pratique de loisir comme les autres, un certain nombre d'entre eux seraient confrontés à des problèmes d'addiction. D'après les résultats des deux enquêtes citées précédemment, la prévalence du « jeu pathologique » serait équivalente en Belgique et en France, autour de 0,4% de la population.¹ Si ce pourcentage montre que seule une petite partie de la population serait concernée, on ne saurait pour autant négliger les difficultés que peuvent rencontrer ces joueurs. Endettement, séparation, isolement, dépression, suicide... Force est de constater que la pratique des jeux d'argent a parfois des conséquences graves, même si elles ne sont jamais totalement imputables au jeu lui-même. En effet, si l'addiction est l'expression – voire le symptôme – d'une réelle souffrance, le jeu en est rarement la seule et unique cause. En tout cas, l'étiologie de l'addiction au jeu demeure à ce jour incertaine, et ce malgré les progrès de la recherche en ce domaine.

Intégré en 1980 dans le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM), le « jeu pathologique » (*pathological gambling*) fut d'abord reconnu comme un « trouble du contrôle des impulsions » (APA 1983) avant d'être classé parmi les « troubles addictifs » (APA 2013), aux côtés du tabagisme, de l'alcoolisme et de la toxicomanie. Par opposition à ces « troubles liés à l'usage de substances psychoactives », on parlera aujourd'hui d'une « addiction comportementale » ou « sans substance » (Varescon 2009), comme si c'était le comportement de jeu lui-même qui était à l'origine du trouble. Selon la nosographie actuelle, le « trouble lié à l'usage des jeux d'argent » (*gambling disorder*) se présente alors comme une « pratique inadaptée, persistante et répétée du jeu conduisant à une altération du fonctionnement ou une souffrance, cliniquement significative » (APA 2013). Fournissant au clinicien différents critères pour établir ce diagnostic, le DSM permettra de situer le comportement du joueur sur un continuum entre une pratique du jeu jugée « normale » et une conduite dite « excessive » ou « pathologique ». Soulignons que si cette conception progressive de l'addiction du jeu a l'avantage de ne pas préjuger de la nocivité de ce dernier – puisque tout dépendrait de l'usage que l'on en fait –, le brouillage des frontières entre le normal et le pathologique contribuerait paradoxalement à une « pathologisation du jeu » (Brody 2015), dès lors que ce « trouble addictif » concernerait potentiellement tous ceux qui s'adonnent à la pratique des jeux d'argent, c'est-à-dire la majorité de la population.

Face cet écueil, nous proposons de sortir du prisme de la psychopathologie – qui domine largement le champ des études du jeu d'argent (*gambling studies*) – pour aborder ce phénomène de l'addiction au jeu selon une perspective socio-anthropologique. Incontestablement, les recherches en psychopathologie ont

¹ Notons que ce chiffre s'appuie sur une définition du « jeu pathologique » qui mérite d'être discutée, comme nous verrons par ailleurs.

permis de mieux comprendre, prévenir et traiter ce problème (Grall-Bronnec 2012) mais cela se fit parfois au détriment d'une approche alternative capable d'apporter la contradiction dans un dialogue constructif entre disciplines. Fonder cette approche sur la base d'une socio-anthropologie de l'addiction au jeu, telle est l'ambition de cette journée d'étude organisée par le Centre d'Anthropologie, Sociologie, Psychologie - Etudes et Recherches (CASPER) à l'Université Saint-Louis - Bruxelles.

Pour ce faire, nous commencerons – conformément au titre de la journée – par soulever la question suivante : dans quelle mesure l'addiction aux jeux d'argent peut-elle être considérée comme un phénomène social ? Outre la construction sociale du « jeu pathologique » en tant que catégorie nosographique – qu'il s'agirait selon certains de « déconstruire » (Martignoni 2005) –, c'est précisément la réalité sociale de ce phénomène qu'il nous faudra interroger, en embrassant notamment le point de vue des joueurs sur leurs pratiques. Ainsi, nous nous demanderons par exemple ce qui peut conduire un joueur à se définir lui-même comme « compulsif » ou « pathologique », s'appropriant de la sorte le langage de la psychopathologie pour qualifier son propre rapport au jeu. Chemin faisant, nous pourrions alors nous pencher sur la trajectoire biographique du joueur – en particulier sa socialisation au jeu – afin de mettre en perspective son problème d'addiction et son parcours de vie. Mais au-delà du caractère idiosyncrasique de l'addiction aux jeux d'argent, il nous faudra plus largement questionner le contexte social à partir duquel se fabrique un tel rapport au jeu, en nous tournant cette fois-ci du côté des opérateurs, des marchés et des politiques publiques qui favorisent l'accroissement de l'offre de jeux, malgré les risques sanitaires et sociaux que cela comporte. Quel lien peut-on observer entre cet accroissement de l'offre et le taux de prévalence de l'addiction au jeu dans la population ? Quelles sont les conséquences sociales d'un tel phénomène, que ce soit pour le joueur, son entourage ou la société dans son ensemble ? Enfin, peut-on imaginer une autre politique des jeux dans les pays concernés² ? En répondant à ces questions, nous pourrions ainsi mesurer l'apport d'une approche socio-anthropologique de l'addiction aux jeux d'argent à l'étude de ce phénomène social.

Références bibliographiques

- AMADIEU T. (2015), Les risques sociaux associés aux jeux de hasard et d'argent, *Droits*, 62(2), 127-142.
- APA (1983) 1980, *DSM-III : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, Paris, Masson.
- APA (2013), *DSM-V: Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, Washington DC, American Psychiatric Association.
- BRODY A. (2015), Pour une approche du *gambling* en termes de jeu, *Sciences du jeu*, 3 : <https://sdj.revues.org/465>.
- BROMBERGER C. (1998), *Passions ordinaires : du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard.
- CANGUILHEM G. (2017) 1966, *Le normal et le pathologique*, Paris, Puf.
- CASTELLANI B. (2000), *Pathological Gambling: The Making of a Medical Problem*, Albany, State University of New York Press.
- DELCHAMBRE J.-P. (2017), « Le « jouer », ou l'instauration d'un rapport à la réalité à la fois décalé et producteur d'effets concrets, *SociologieS* : <http://journals.openedition.org/sociologies/6037>.
- EHRENBERG A. (2018), *La mécanique des passions : cerveau, comportement, société*, Paris, Odile Jacob.
- GRALL-BRONNEC M. (2012), *Le jeu pathologique : comprendre, prévenir, traiter*. Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson.
- INSERM (2008), *Jeu de hasard et d'argent : contextes et addictions*, Paris, Les Éditions Inserm.
- JÄRVINEN-TASSOPOULOS J. (2010), Les jeux d'argent : un nouvel enjeu social ?, *Pensée plurielle*, 23(1), 65-76.
- MARQUIS N. (2009), Se remettre en jeu quand rien ne va plus : une réflexion sociologique sur la catégorie de la résilience, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 40, 93-110.
- MARIONNEAU V. K. & BERRET S. (2018), *Gambling for the State: The Collection and Redistribution of Gambling Proceeds in France*. Egerer M., Marionneau V. & Nikkinen J. (eds.), *Gambling Policies in European Welfare States*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 17-35.
- MARTIGNONI-HUTIN J.-P. (2005), Que peut apporter la sociologie dans le débat sur le jeu compulsif ?, *Psychotropes*, 2 : 55-86.
- MERMET L. & ZACCAÏ-REYNERS N. (2015), *Au prisme du jeu : concepts, pratiques, perspectives*, Paris, Hermann.
- MINET S. (2011), « Ne dites pas à mon fils que je joue » : une logique de dépendance, Bruxelles, Racine.
- ODJ (2015), Les jeux d'argent et de hasard en France en 2014, *Les notes de l'observatoire des jeux*, 6 : http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/observatoire-des-jeux/Note_6.pdf.
- PHARO P. (2018), *Le capitalisme addictif*, Paris, Puf.
- SUISSA A. (2005), *Le jeu compulsif : vérités et mensonges*, Montréal, Fidès.
- VAD (2017), Factsheet gokken : http://www.vad.be/assets/factsheet_gokken_december_2017finaal.
- VALLEUR M. & BUCHER C. (1997), *Le jeu pathologique*, Paris, Puf.
- VARESCON I. (2009), *Les addictions comportementales : aspects cliniques et psychopathologiques*, Bruxelles, Mardaga.

² Si les cas belges et français seront au centre de nos réflexions, d'autres contextes nationaux seront étudiés, comme la Chine par exemple.

Programme de la journée d'étude

8h : Accueil des participants

8h30-9h : Introduction de la journée

Aymeric Brody, Jean-Pierre Delchambre et Nicolas Marquis (CASPER, Université Saint-Louis - Bruxelles)

9h-12h15 : Conférences du matin

- **L'addiction aux jeux de hasard et d'argent : enjeux psychosociaux**
Amnon Jacob Suissa (École de travail social, Université du Québec à Montréal)
- **Comment devient-on "joueur compulsif" ? Esquisse pour une analyse socio-anthropologique des processus de socialisation aux jeux d'argent**
Aymeric Brody (CASPER, Université Saint-Louis - Bruxelles)
- **La solitude du joueur de fond**
Serge J. Minet (Créateur de la Clinique Dostoïevski, Bruxelles)

Président de séance : Nicolas Marquis (CASPER, Université Saint-Louis - Bruxelles)

Pause déjeuner (buffet)

13h30-17h45 : Conférences de l'après-midi

- **Les liens entre politiques des jeux, intérêts fiscaux et addiction aux jeux de hasard et d'argent en France. Les exemples de la Française des Jeux et du marché des casinos.**
Sébastien Berret (CEACG, University of Helsinki)
- **Impact de l'hyperaccessibilité aux paris sportifs sur nos capacités de traitement de l'information**
Damien Brevers (ACB-Lab, IHB, Université du Luxembourg)
- **Les limites spatiales des jeux d'argent : préviennent-elles l'addiction ?**
Johanna Järvinen-Tassopoulos (Institut National pour la Santé et les Affaires Sociales, Helsinki)
- **La formation des représentations relatives à l'addiction aux jeux d'argent : une comparaison France/Chine**
Thomas Amadiou (GEMASS, ESSCA Shanghai)

Président de séance : Jean-Pierre Delchambre (CASPER, Université Saint-Louis - Bruxelles)

17h45-18h30 : Conclusion de la journée

Nathalie Zaccai-Reyners (GRAP, FNRS, Université libre de Bruxelles)

Présentation des conférences

Conférences du matin

- **Amnon Jacob Suissa — « L'addiction aux jeux de hasard et d'argent : Enjeux psychosociaux »**

La mondialisation des jeux de hasard et en ligne a fait éclater les frontières pour exposer de plus en plus des citoyens à travers le monde au phénomène grandissant de ces dépendances comportementales. Loin d'être un débat sémantique, la définition de l'addiction aux JHA comme problème individuel, voire pathologique, est un enjeu psychosocial majeur. En effet, et dans la mesure où la conception et la définition d'une condition ont un impact direct sur les traitements et les services à privilégier, il s'agira dans un premier temps, de réfléchir et d'analyser la construction sociohistorique de ce discours axé principalement sur une défaillance individuelle et où les déterminants sociaux sont souvent mis en veilleuse. Dans un deuxième temps, nous mettrons en lumière les liens entre le discours du processus de l'étiquetage, d'une part, et l'intériorisation de la condition de pathologisé /d'étiqueté auprès des joueurs, d'autre part. À partir des conditions concrètes vécues par les joueurs, et en privilégiant une analyse sociale critique, nous proposerons des pistes d'action alternatives au processus de pathologisation pour créer des conditions propices au DPA (développement du pouvoir d'agir) des personnes, des familles/réseaux et communautés.

Formé en thérapie familiale et docteur en sociologie, Jacob Amnon Suissa est professeur associé à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal. Dr Suissa s'intéresse au phénomène des dépendances comme problème social ainsi que la méthodologie de l'intervention auprès des familles. Il est l'auteur d'une centaine d'articles et ouvrages scientifiques. Parmi ceux-ci, Sommes-nous trop branchés ? La cyberdépendance aux PUQ (2017). Le Monde des AA, PUQ (2009). Pourquoi l'alcoolisme n'est pas une maladie (2007) et Le jeu compulsif (2005) aux Éditions Fidès. Il collabore à plusieurs projets de recherche et anime des séminaires dans le cadre de programmes de formation au Canada et à l'international. Site web du conférencier www.amnon-suissa.com

- **Aymeric Brody — « Comment devient-on "joueur compulsif"? Esquisse pour une analyse socio-anthropologique des processus de socialisation aux jeux d'argent »**

S'inscrivant dans le cadre d'une socio-anthropologie de l'addiction au jeu, cette communication propose d'étudier les processus de socialisation à partir desquels certains joueurs s'engagent dans la pratique des jeux d'argent au point de ne plus savoir arrêter de jouer. Par contraste avec l'immense majorité des joueurs pour qui cette pratique est vécue comme une « passion ordinaire », les joueurs en question sont en effet à ce point investis à l'intérieur du jeu qu'ils se retrouveraient littéralement sous son emprise, incapables de s'en déprendre. Or, pour appréhender ce lien de dépendance qu'ils entretiennent avec le jeu, il faut comprendre ce qui les a conduits à s'y investir de la sorte. Telle est du moins l'hypothèse sur laquelle se fonde l'approche socio-anthropologique que nous défendons. Pour ce faire, nous analyserons singulièrement le parcours de sept joueurs dits « compulsifs » (selon leurs propres termes) ayant connu de graves problèmes d'addiction aux jeux d'argent. Rencontrés dans une association de pairs-aidants au sein de laquelle ils tentent de se soutenir mutuellement, ces joueurs ont accepté de nous raconter longuement leur trajectoire de vie, en se penchant notamment sur la façon dont ils ont découvert le jeu. L'analyse de ce processus de socialisation, qui passe généralement par une familiarisation et une initiation précoce aux jeux d'argent, nous permettra de resituer la dynamique et le contexte social de leur engagement dans cette pratique et, chemin faisant, de mieux comprendre comment ces joueurs sont progressivement devenus « compulsifs » ?

Docteur de l'Université Sorbonne Paris Cité, Aymeric Brody est chercheur postdoctorant au sein du CASPER à l'Université Saint-Louis - Bruxelles. Financé dans le cadre du programme Move-in Louvain (Action Marie Curie), son projet de recherche porte sur la problématique de l'addiction aux jeux d'argent qu'il aborde à partir d'une approche socio-anthropologique centrée sur les processus de socialisation au jeu. Dans le prolongement de l'enquête de terrain qu'il a menée pour sa thèse auprès des joueurs amateurs de poker (2006-2011), il réalise actuellement une nouvelle enquête par observations et entretiens avec des joueurs accompagnés par des associations pour des problèmes d'addiction aux jeux d'argent, toutes pratiques confondues. Aymeric Brody a publié plusieurs articles sur la pratique des jeux d'argent, dont « Pour une approche du gambling en termes de jeu », qui introduit un numéro de la revue Sciences du jeu, paru en 2013. Coordinné avec Joël Billieux, un autre numéro est en préparation qui portera plus spécifiquement sur l'addiction au jeu (à paraître en juin 2020).

- **Serge J. Minet – La solitude du joueur de fonds**

Je vous invite à parcourir avec moi un itinéraire que le joueur accroc ne cesse de suivre dans l'essoufflement, l'épuisement et la solitude. Un chemin perdu, quelque part au pays du Hasard, entre ciel et moulins. Le chemin du jeu entraîne le joueur dans les méandres de l'imprévisible, du faire-semblant ou du soi-disant, dans un ailleurs de l'autre, dans l'intime de sa solitude. Bien que surprenant, parce qu'imprévisible, malgré ses règles et ses contraintes, ses risques et ses dangers, le solitaire reste fasciné par son rapport à l'inconnu et à l'insolite ; le chemin du jeu mène le joueur jusqu'aux frontières du réel, là où l'illusion fait la nique au rêve. Parler de pathologie du jeu ou de joueur pathologique, c'est mettre la lumière sur le rapport passionnel et indicible, secret et solitaire qu'entretient le joueur avec une pratique des jeux de hasard et d'argent, hors des sentiers de la raison, et bien connu des seuls initiés.

Créateur et ex-responsable scientifique de la Clinique du jeu Dostoïevski à Bruxelles, Serge J. Minet est thérapeute clinicien et psychothérapeute, spécialiste en pathologie du jeu et cyberdépendance. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'addiction au jeu : Ne dites pas à mon fils que je joue - une logique du secret (Edition RACINE, 2010) ; Le plaisir du jeu : entre passion et souffrance (Editions Psychologiques, l'Harmattan, 2001) ; Du divan à la scène - Dans quelle pièce je joue ? (Editions Mardaga, 2006).

Conférences de l'après-midi

- **Sébastien Berret – « Les liens entre politiques des jeux, intérêts fiscaux et addiction aux jeux de hasard et d'argent en France. Les exemples de la Française des Jeux et du marché des casinos. »**

Une approche socio-anthropologique de l'addiction aux jeux d'argent permet d'appréhender de manière plus exhaustive le contexte social dans lequel elle s'inscrit. Si la focale est généralement portée sur l'individu, il paraît intéressant de porter le regard sur le fonctionnement du marché des jeux et les intérêts économiques derrière l'accroissement de l'offre et le discours d'auto-responsabilisation. Les jeux d'argent constituent une offre susceptible de susciter une forte attraction et s'appuient sur des dépenses en publicité et sur une disponibilité très importantes. Or, il semble exister une corrélation entre augmentation de la disponibilité de l'offre et augmentation du taux de prévalence du jeu problématique. En outre, l'Etat et les collectivités locales ont également un intérêt à voir cette offre s'accroître, dans la mesure où ils bénéficient de taxes sur les mises ou le produit brut des jeux des opérateurs. Les sommes générées peuvent créer des intérêts particuliers entravant potentiellement l'implémentation de politiques visant à réduire la disponibilité et la consommation des jeux d'argent. Réfléchir à l'addiction aux jeux de hasard et d'argent à travers une approche sociologique nécessite de prendre en compte ces facteurs structurels. Nous verrons, dans cette présentation, les articulations entre intérêts fiscaux, accroissement de la disponibilité de l'offre de jeux et leurs conséquences à travers le cas de la Française des Jeux et des casinos en France.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, Sébastien Berret est actuellement en thèse de doctorat en sociologie au sein du Centre for Research on Addiction, Control and Governance (CEACG) de l'Université d'Helsinki. Ses principaux intérêts scientifiques sont les dynamiques de perception et de redistribution des revenus issus des jeux d'argent, l'enracinement social du jeu problématique et la comparaison des politiques de jeux entre la France, la Finlande et la Hongrie.

- **Damien Brevers – « Impact de l'hyperaccessibilité aux paris sportifs sur nos capacités de traitement de l'information »**

Il existe actuellement une facilité d'accès envers les paris sportifs, en quelques mouvements de doigts via une simple ouverture d'applications sur votre smartphone. Ainsi, chaque événement sportif peut faire l'objet de paris, avec la possibilité de les réaliser non seulement sur le score mais également sur une multitude d'événements et d'actions qui ont lieu durant le match. Cette intervention aura pour objectif de décrire des travaux de recherche qui évaluent l'impact de cette hyper-accessibilité aux paris sportifs sur les capacités de traitement de l'information des fans de sports. Nous détaillerons également différentes perspectives de recherche qui devraient permettre, à terme, d'augmenter nos connaissances sur les processus en jeu dans le maintien et l'amélioration du niveau de qualité de vie d'un individu dans son rapport aux jeux d'argent.

Damien Brevers est chercheur post-doctorant à l'Université du Luxembourg au sein du laboratoire du Professeur Joël Billieux (Addictive and Compulsive Behaviours Lab; Institute of Health and Behavior). Il est spécialisé dans l'étude des jeux d'argent et de hasard. Actuellement, les travaux du Dr. Brevers portent sur l'examen de l'activité du cerveau associée aux comportements de paris sportifs.

▪ **Johanna Järvinen-Tassopoulos – « Les limites spatiales des jeux d'argent : préviennent-elles l'addiction ? »**

Un des moyens de prévention du jeu pathologique est de limiter l'emplacement, l'offre et le nombre des jeux d'argent. La législation nationale prescrit le contexte de l'opération des jeux d'argent, mais les opérateurs peuvent aussi proposer des moyens pour éviter le jeu excessif et l'addiction aux jeux d'argent. Notre but est d'examiner comment on peut prévenir l'addiction aux jeux d'argent en limitant spatialement le jeu dans des différents pays européens. Nous étudierons d'abord les différents lieux physiques et virtuels des jeux d'argent. Ensuite, nous analyserons le rôle des limites spatiales : sont-elles créées pour enfermer les jeux d'argent dans des lieux spécifiques ou pour éviter la banalisation du jeu ? Enfin, nous réfléchirons sur l'offre des jeux d'argent en ligne et sur les possibilités de limiter spatialement l'opération sans licence de ces jeux effectuée par des opérateurs étrangers.

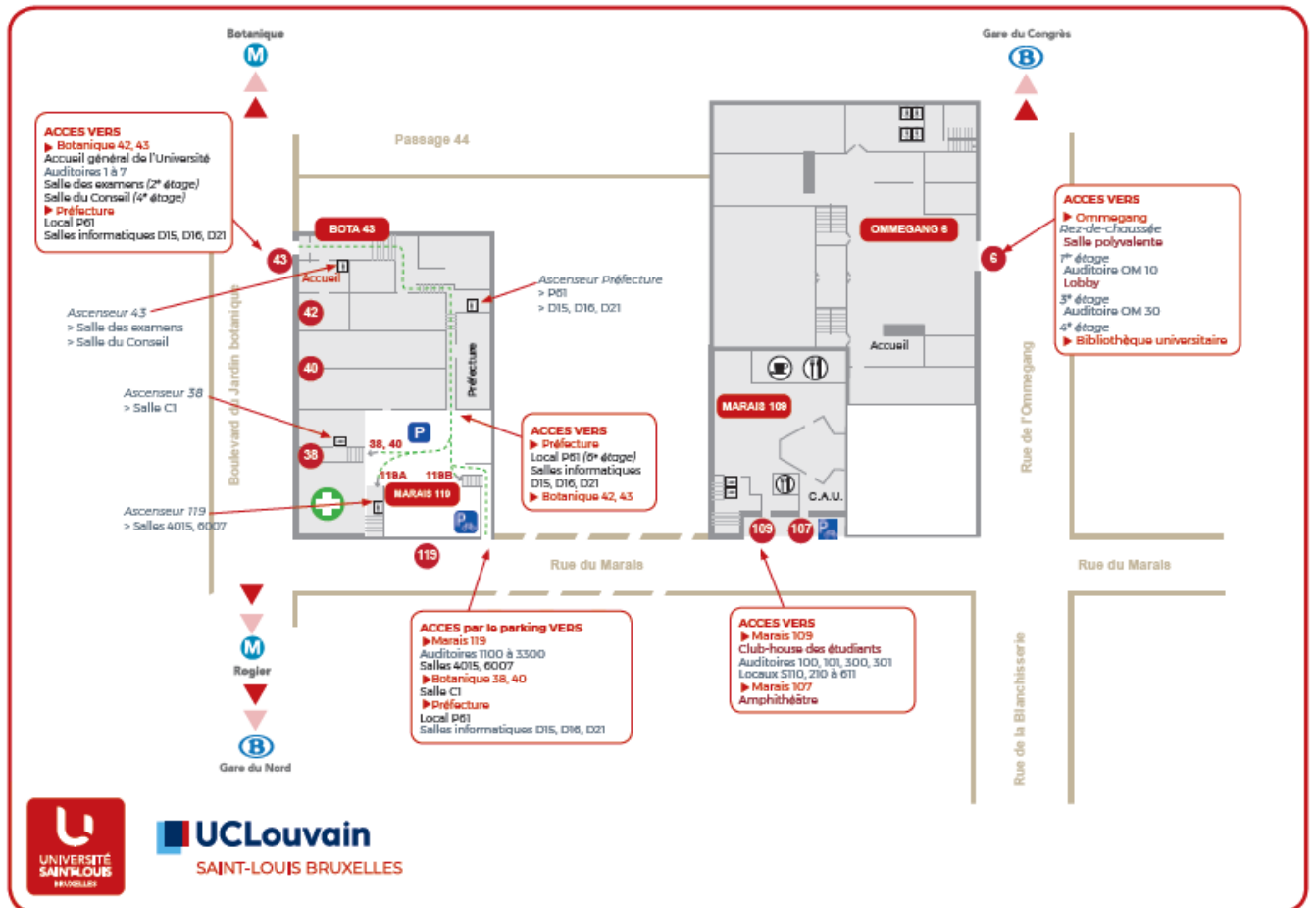
Maître de conférences, Johanna Järvinen-Tassopoulos est chercheuse spécialisée dans l'étude des jeux d'argent à l'Institut National pour la Santé et les Affaires Sociales (THL) à Helsinki, Finlande. Elle a publié plusieurs articles en français sur le sujet, dont « Les jeux d'argent : un nouvel enjeu social » (Pensée plurielle, 2010) et « Des théories et des pratiques ludiques : l'éthique et la responsabilité en jeu » (Sociétés, 2010).

▪ **Thomas Amadieu – « La formation des représentations relatives à l'addiction aux jeux d'argent : une comparaison France/Chine »**

Cette communication propose de discuter l'alternative entre réalité et construction grâce à une comparaison entre les représentations relatives à l'addiction au jeu en France et en Chine. L'analyse comparative entre deux régimes de représentations contrastés, le paradigme individualiste français et le paradigme moraliste chinois, permet de mieux saisir comment et pourquoi le discours scientifique de la pathologie du jeu rencontre un écho auprès des pouvoirs publics, du grand public et des joueurs. Il s'agit de saisir comment les discours savants et les efforts de régulations peuvent interagir avec les représentations ordinaires ; là où le discours médical en France offre pour partie une déresponsabilisation, en Chine c'est une condamnation morale qui domine en tant que le joueur mettrait en danger son entourage, sa famille et plus largement l'harmonie sociale. L'objectif est d'éclairer sur le rôle joué par différents acteurs dans la médicalisation des conduites déviantes de jeu et l'adoption – ou non – du modèle libéral du « jeu responsable ». La communication s'appuie sur une analyse des dispositifs de régulation, ainsi que sur une étude du traitement médiatique réservé aux jeux d'argent en France et en Chine et des interviews de joueurs dans les deux pays pour rendre compte de ces différentes représentations.

Thomas Amadieu est chercheur associé au GEMASS (Sorbonne Université/CNRS) et professeur assistant sur le campus de Shanghai de l'ESSCA (Chine). Sa thèse de doctorat soutenue à la Sorbonne, intitulée Sociologie des jeux de hasard. Croyances et rationalité, proposait d'explorer les mécanismes à l'œuvre dans l'addiction au jeu à partir d'une enquête de terrain auprès de joueurs parisiens et de données statistiques en population générale (Baromètre Santé). Ses recherches portent également sur les attitudes liées au travail ainsi que sur les sentiments de justice chez les jeunes ; il a d'abord mené ces investigations en France dans le cadre du projet ANR Dynegal (2012-2015), puis les a poursuivies en Chine auprès d'étudiants chinois. Il est par ailleurs l'auteur avec N. Framont de l'ouvrage Les citoyens ont de bonnes raisons de ne pas voter, paru en 2015 aux éditions du Bord de l'eau.

Plan de l'Université



Université Saint-Louis - Bruxelles
 Boulevard du Jardin Botanique 43, 1000 Bruxelles
 Salle des examens (2^e étage)